



Pour le retrait du projet de réforme des retraites

Mercredi 15 mars : nouvelle journée de grèves et de manifestations

Le 11 mars, septième journée de mobilisation, ce sont à nouveau des centaines de milliers de salarié.es, jeunes, retraité.es qui se sont mis en grève et qui sont descendus dans la rue pour une nouvelle fois dire non au départ à la retraite à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisation. En Ille-et-Vilaine ce sont des milliers de personnes qui se sont rassemblées et ont manifesté dans 7 localités (Dinard, Dol-de-Bretagne, Fougères, Redon, Rennes, Saint-Malo, Vitré).

L'intersyndicale unie dénonce le mépris dans lequel s'obstine Emmanuel Macron qui refuse de la recevoir. L'adoption du projet de loi par le sénat, dans une parodie de débat démocratique, ne change rien à sa détermination.

Parce que l'intersyndicale entend faire grandir le rapport de force en complément des mobilisations en cours et continuer que l'immense majorité de la population reste déterminée à dire non à ce projet de loi, elle demande solennellement au gouvernement d'organiser une consultation citoyenne à ce sujet dans les plus brefs délais.

La pétition intersyndicale a recueilli plus d'un million de signataires, c'est largement au-dessus du nombre de signataires pour que le parlement s'en saisisse.

L'intersyndicale apporte son soutien aux secteurs en lutte et encourage tous les secteurs professionnels en Ille-et-Vilaine à poursuivre et amplifier le mouvement, jusqu'au retrait de ce projet de loi, y compris par la grève. Elle appelle à la tenue d'assemblées générales intersyndicales partout, pour décider collectivement les modalités d'action.

Le mercredi 15 mars 2023, de nouvelles manifestations se dérouleront sur tout le territoire. L'intersyndicale d'Ille-et-Vilaine appelle l'ensemble des salarié.es, fonctionnaires, privé.es d'emploi, retraité.es, étudiant.es, lycéen.nes, à se mobiliser massivement pour obtenir le retrait du projet de réforme de Macron. Elle appelle l'ensemble des syndicats et de la population à interpeller les parlementaires du département pour exiger qu'ils elles votent contre le projet de loi.

L'intersyndicale départementale se réunira dès le 16 mars à 8h30 pour les suites de la mobilisation.

Les manifestations du 15 mars 2023 :

- Rennes : 11h, place de Bretagne
- Saint-Malo : 11h, Médiathèque
- Redon : 17h, sous-préfecture
- Vitré : 17h, pl. Gal de Gaulle
- Fougères : 17h30, espl. Des Chaussonnières
- Combourg : 18h, parvis du Lycée